



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,

Le 28 mai,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2021/16 -

Date de la convocation municipale : 25 mai 2021

**OBJET :**

**Demande de subvention s/dispositif ADCC (Aide au Développement Culturel des Communes) dans le cadre du spectacle vivant : « Les Amours sous-Marines » organisé en septembre 2021.**

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Karine BOUVET – Natacha GRISONI – Véronique LE FUR - Virginie BOCCA - Sophie KERNEN & MM. Alain GRANDGIRARD – Jean de PALLEVILLE – Christian DENANS – Alain BROUSSE - Thierry MOPIN - André BERTERO

Absents non excusés :

Mme Mélanie GALVEZ  
M. Stephan LUCIBELLO  
M. Olivier BEDUS

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le Département, partenaire engagé depuis de nombreuses années en faveur du spectacle vivant dans les Bouches-du-Rhône, s'investit pour aider les acteurs culturels à traverser la crise sanitaire, économique et sociale.

Par sa politique volontariste, le Département, qui a été porteur d'un événement « plan de relance » en septembre 2020 au bénéfice des compagnies du territoire, renouvelle cette opération en septembre 2021 au profit des communes de moins de 20 000 habitants.

A cet effet, la municipalité envisage d'organiser la représentation du spectacle vivant : « Les Amours Sous-Marines » piloté par une compagnie composée d'un maître conteur et d'un chanteur multi-instrumentaliste ; cette manifestation culturelle s'articule autour d'un thème d'actualité, « la différence », qui s'adresse à tous publics à partir de 6 ans.

Outre le spectacle, la commune bénéficierait d'un accompagnement organisé la veille du spectacle au sein de l'école primaire dans le cadre d'une opération de sensibilisation au chant polyphonique et à l'art du conte, d'un montant de 855 Euros TTC.

Le montant global de cette opération représente 3 315,00 Euros TTC, rémunération de l'agent municipal de sécurité inclus, le dispositif d'aide à la programmation de spectacles étant plafonné à 5 000 Euros par commune et par an.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Coût du spectacle	2 390,00 Euros	Subvention du Département	3 315,00 Euros
Prestation Sensibilisation	855,00 Euros		
Rémunération Agent d'accueil et de sécurité	70,00 Euros		
<b>Total des Dépenses de la Manifestation</b>	<b>3 315,00 Euros</b>	<b>Total des Recettes de la Manifestation</b>	<b>3 315,00 Euros</b>

Après avoir examiné les devis et le plan de financement ci-dessus, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents et représentés l'accueil :
  - . du spectacle « Les Amours Sous-Marines » qui aura lieu le 18 septembre 2021 en salle polyvalente communale
  - . et de l'opération de sensibilisation en milieu scolaire qui l'accompagne la veille,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental des B.D.R. une subvention au titre de l'ADCC pour un montant global de 3 315,00 Euros TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS,



André BERTERO